

Le 11.07.2023

## PROGRAMME DE FORMATION LE PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI (PSE) : MISE EN ŒUVRE ET BONNES PRATIQUES

### Objectifs pédagogiques :

Appréhender le contexte dans lequel s'inscrit le PSE, connaître son contenu et les interlocuteurs de la négociation

### Prérequis :

Connaissances du monde de l'entreprise, bases de droit du travail  
**Pour les personnes en situation de handicap : contacter directement les intervenants par mail au plus tard 5 jours avant la date de la formation pour la mise en place des équipements requis.**

### Public concerné :

Services juridiques et RH, dirigeants

### Moyen Pédagogique :

- Support de présentation power point
- Formation accessible en ligne

### Coût pédagogique HT:

3500 €HT par session

### Lieux et dates :

formation en visioconférence : temps de connexion obligatoire de 95 %

### Horaires :

- 10 heures – 17 heures avec une pause d'une heure le midi

### Effectif par session :

- Minimum 1 personne
- Maximum 6 personne

### Matériel nécessaire :

- Ordinateur portable

### Modalités d'évaluation en amont :

- Elaboration du cahier des charges en amont avec le service RH / calibrage des besoins

### Modalités d'évaluation en aval :

- Questionnaire d'évaluation des connaissances après formation
- Attestation de présence
- Certificat de réalisation si atteinte de 80% de bonnes réponses

### Intervenants :

- Gabrielle MENARD – Avocate
- OU Adeline CHARIKHI-DAIRE - Avocate

**Durée :** Durée à définir en fonction des besoins, environ 6 heures

### Programme :

#### Le contexte dans lequel s'inscrit le PSE

- Qu'est-ce qu'un motif économique ?
- Dans quel cas faut-il mettre en place un PSE ?
- Quelle est la procédure applicable ?

#### Le contenu du PSE

- Qu'est-ce qu'un contrat de sécurisation professionnelle ?
- Qu'est-ce qu'un congé de reclassement ?
- Quelles sont les mesures d'accompagnement à privilégier ?

#### Les interlocuteurs de l'entreprise

- Quel est le rôle du CSE ?
- Quel est le rôle des délégués syndicaux ?
- Quelle est le rôle de l'administration ?

### Les avantages de cette offre sont :

- L'accompagnement par un avocat formateur expert (>10 ans d'expérience)
- La montée en compétences des participants sur le sujet du PSE
- L'adaptation du module aux besoins exprimés en amont

### Contact :

- **Gabrielle MENARD – Avocate :** [gmenard@soffal.fr](mailto:gmenard@soffal.fr)
- **Adeline CHARIKHI-DAIRE – Avocate :** [acharikhi-daire@soffal.fr](mailto:acharikhi-daire@soffal.fr)